

République Française

Département de l'Aube

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Saint-Pouange

SEANCE DU 20 MARS 2026

Nombre de Membres

Membres en exercice	Présents	Votants
15	13	15

Date de convocation
16 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars à dix-huit heures quarante-cinq, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en conseil municipal dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Olivier DUQUESNOY**, maire.

Présents : DUQUESNOY Olivier, OLIVEAU Eloïse, SAMSON-SEVESTRE Matthieu, CADET Déborah, THOMAS Christian, GOSSO Brigitte, FLISOT Mélanie, BELL Kristelle, VIGNERON Julien, GUILLIERE Guillaume, BOUTTEN Gérard-Antoine, PREAUX Delphine, DRUMINY Alexandre.

Absents : .

Représentés : DE MARCH Stéphane pouvoir donné à OLIVEAU Eloïse, LINAT SALAMI Emilie pouvoir donné à BELL Kristelle.

CUILLIERE Guillaume a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Détermination du nombre d'adjoints
N° de délibération : 2026032001

En application des articles L. 2122-1 et L. 2122-2 du CGCT, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30% de l'effectif légal du conseil municipal, soit **quatre** adjoints au maire au maximum. Il a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour, de **trois** adjoints.

Au vu de ces éléments, le conseil municipal a fixé à **trois** le nombre des adjoints au maire de la commune.

Décision prise par :

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
15	15	15	00	00	00

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Le maire, Olivier DUQUESNOY

Olivier DUQUESNOY
2026.03.23 16:35:47 +0100
Ref:10685299-16112464-1-D
Signature numérique
le Maire



OLIVIER DUQUESNOY